

Séance du Jeudi 30 mars 2023

Date de la convocation : 23/03/2023

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 15/13

Votants : 17/15

Présents : Mmes Nicole HUET, Andrée JOUSSEAUME (départ avant le vote de la délibération n°1), Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA (arrivée après le vote du Procès-Verbal du 23/02/2023), Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS (départ avant le vote de la délibération n°1), Eric THICKETT, Gérard VILATTE (départ avant le vote de la délibération n°1).

Pouvoirs : Mme Anne-Laure BABAULT à Mme Chantal SUBRA
Mme Arlette ROBIN à Mme Josette RAIMON

Absents excusés : Mme Marie-Annick GUIMARD

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 23/02/2023.

Le procès-verbal de la séance du 23/02/2023 est adopté à la majorité.

Procès-verbal adopté à la majorité avec 14 voix pour et 3 voix contre.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Création d'un accès au terrain de sport par la société ATLANROUTE pour un montant de 10.838,06€ HT, 13.005,67€ TTC.
- Forage pour les jardins partagés par la société SARL FORAGES LECOMTE pour un montant de 1.440,00€ HT, 1.728,00€ TTC.
- Installation de matériel incendie aux bungalows de sport par la société ESI pour un montant de 373,90€ HT, 448,68€ TTC.
- Acquisition de panneaux de signalisation auprès du SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 940,44€ HT, 1.128,53€ TTC.
- Fourniture de plans d'intervention et d'évacuation pour les écoles par la société ESI pour un montant de 1.848,90€ HT, 2.218,68€ TTC.
- Remplacement de luminaires vétustes rue des Courlis, de la Borderie et Grande Rue de Grolleau par le SDEER17 pour un montant de 932,31€ HT.
- Mission d'études pour la création d'ouverture à la bibliothèque par la société BAG pour un montant de 1.100,00€ HT, 1.320,00€ TTC.
- Remplacement d'un luminaire vétuste Grande Rue de Grolleau par le SDEER17 pour un montant de 362,42€ HT.
- Travaux sur la toiture du logement 3 rue des Ecoles par la société TOITURES CP pour un montant de 725,00€ HT, 797,50€ TTC.
- Acquisition de panneaux de rue auprès du SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 627,12€ HT, 752,54€ TTC.
- Acquisition de miroirs de signalisation auprès du SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 pour un montant de 458,10€ HT, 549,72€ TTC.
- Raccordement électrique des jardins partagés par ENEDIS pour un montant de 1.109,40€ HT, 1.331,28€ TTC.
- Fourniture et pose de bornes pour sécuriser l'accès au terrain de sport par la société ATLANROUTE pour un montant de 4.150,00€ HT, 4.980,00€ TTC.
- Remplacement d'un luminaire vétuste Grande Rue de Grolleau par le SDEER17 pour un montant de 389,68€ HT.

- Polissage d'une plaque de columbarium par la société ROC ECLERC pour un montant de 133,33€ HT, 160,00€ TTC.
- Installation électrique pour la cabane des jardins partagés par la société SAS PEREIRA-CHAILLOUX pour un montant de 1.931,84€ HT, 2.318,21€ TTC.
- Réparation d'un véhicule des services techniques par le GARAGE DE L'AUMONERIE pour un montant de 3.332,94€ HT, 3.999,53€ TTC.
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de pôle commerces par la société PUZZLE AMO pour un montant de 18.375,00€ HT, 22.050,00€ TTC.

Arrivée de Mme Béatrice PEREIRA

Départ de Mme Andrée JOUSSEAUME et de MM. Patrick RAMOS et Gérard VILATTE.

Présentation d'un Powerpoint par M. François JOUANNAULT pour l'adoption des documents budgétaires.

Délibération n°1 Comptes de Gestion 2022 des Budgets Epicerie, Camping et Commune

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Annexe Epicerie :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
COMPTE DE GESTION ANNEXE EPICERIE				
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	15 649.33	0.00	0.00	15 649.33
TOTAL	15 649.33	0.00	0.00	15 649.33

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Annexe Camping :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
COMPTE DE GESTION ANNEXE CAMPING				
Investissement	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	29 213.33	0.00	0.00	29 213.33

Tableau de synthèse du compte de gestion du Budget Commune :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EN 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
COMPTE DE GESTION COMMUNE				
Investissement	189 021.33	0.00	1 120 371.82	1 309 393.15
Fonctionnement	1 076 977.66	- 297 978.67	134 524.83	913 523.82
TOTAL	1 265 998.99	- 297 978.67	1 254 896.65	2 222 916.97

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le receveur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°2 Comptes Administratifs 2022 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE

EPICERIE :

Section de Fonctionnement

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	- 0.00 €
Résultat de l'exercice :	0.00 €
Excédent reporté :	15 649.33 €
Excédent de clôture :	15 649.33 €
Section d'Investissement :	
Recettes :	0.00 €

Dépenses :	- 0.00 €
Résultat de l'exercice :	0.00 €
Résultat reporté :	0.00 €
Excédent de fonctionnement versé	0.00 €
Résultat de clôture :	0.00 €

CAMPING :

Section de Fonctionnement

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	- 0.00 €
Résultat de l'exercice :	0.00 €
Excédent reporté :	0.00 €
Résultat de clôture :	0.00 €

Section d'Investissement :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	- 0.00 €
Résultat de l'exercice :	0.00 €
Résultat reporté :	29 213.33 €
Excédent de clôture :	29 213.33 €

COMMUNE :

Section de Fonctionnement :

Recettes :	1 596 897.75 €
Dépenses :	- 1 462 372.92 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	134 524.83 €
Excédent reporté :	778 998.99 €
Excédent de clôture :	913 523.82 €

Section d'Investissement :

Recettes :	1 800 673.41 €
Dépenses :	- 680 301.59 €
Résultat excédentaire de l'exercice :	1 120 371.82 €
Résultat reporté :	189 021.33 €
Excédent de fonctionnement versé	0.00 €
Excédent de clôture :	1 309 393.15 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 13 voix pour.

Délibération n°3 Affectation des résultats 2022 des Budgets EPICERIE, CAMPING et COMMUNE

BUDGET EPICERIE

Excédent de Fonctionnement :	15 649.33 €
Résultat d'Investissement :	0.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	15 649.33 €
Section d'Investissement :	0.00 €

BUDGET CAMPING

Résultat de Fonctionnement :	0.00 €
Excédent d'Investissement :	29 213.33 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :	0.00 €
Section d'Investissement :	0.00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 29 213.33 € en Investissement.

BUDGET COMMUNE

Excédent de Fonctionnement :	913 523.82 €
Excédent d'Investissement :	1 309 393.15 €
Déficit des restes à réaliser	- 1 258 000.00 €

Après étude des besoins budgétaires, il est proposé l'affectation du résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement : 913 523.82 €

Section d'Investissement : 0.00 €

Et de reprendre l'excédent d'Investissement de 1 309 393.15 € en Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les affectations telles que proposées.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°4 Taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter les taux proposés ci-dessous,
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'état « N° 1259 » notifiant les taux d'imposition.

- **Taxe d'Habitation = 11.90 %**

- **Taxe foncière propriétés bâties = 19.70 % (part communale) + 21.50% (part départementale) = 41.20%**

- **Taxe foncière propriétés non bâties = 67.24 %**

Délibération adoptée à l'unanimité avec 16 voix pour.

Délibération n°5 Subventions et participations aux organismes et aux associations

Organismes / Associations	Montants
C.C.A.S.	5 000.00 €
Aide sociale - 657362	
Associations – 6574	
Association Jeunes Sapeurs-Pompiers	200.00 €
Rugby Club Aytrésien	300.00 €
(Pour mémoire 100€ déjà attribué CM du 26/01/2023)	100.00 €
Collège André Malraux piscine collège	635.24 €
Don du Sang	150.00 €
Grains de Sel	200.00 €
Duo Cani Infini 17	200.00 €
Prévention routière : Formation	100.00 €
Les Peintres Sallésiens	200.00 €
Association Française Sclérosés en plaque	100.00 €
AFM Téléthon	100.00 €
La Ligue contre le cancer	100.00 €
France Alzheimer	100.00 €
Un hôpital pour les enfants	100.00 €
APF France Handicap	100.00 €
Visite des Malades en Etablissement Hospitalier	100.00 €
Association Foncière Rurale	1 500.00 €
Réserve de subvention	1 714.76 €
Total	6 000.00€
Total	11 000.00€

Délibération adoptée à l'unanimité avec 13 voix pour et 2 non-participations au vote.

Délibération n°6 Subvention exceptionnelle pour un séjour scolaire à Paris

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 1000€ à l'école de Salles sur Mer.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°7 Budget Primitif 2023 du Budget Annexe EPICERIE

- **Section de Fonctionnement : 23 053.33 €**

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
011	Charges à caractère général	15 649.33 €
65	Autres charges de gestion courante	7 404.00 €
Total		23 053.33 €
Recettes		
002	Excédent de fonctionnement reporté	15 649.33 €
78	Reprise provisions semi-budgétaires	7 404.00 €
Total		23 053.33 €

- **Section d'Investissement : 0.00 €**

Chapitre	Désignation	Montants
----------	-------------	----------

Dépenses	
Total	0.00 €
Recettes	
Total	0.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°8 Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Camping

- Section de Fonctionnement : 0.00 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
Total		0.00 €
Recettes		
Total		0.00 €

- Section d'Investissement : 29 213.33 €

Chapitre	Désignation	Montants
Dépenses		
21	Immobilisations corporelles	29 213.33 €
Total		29 213.33 €
Recettes		
001	Excédent d'investissement reporté	29 213.33 €
Total		29 213.33 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°9 Budget Primitif 2023 de la Commune

- Section de Fonctionnement : 2 415 223.82 €

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre	Désignation	Montants
011	Charges à caractère général	741 100.00 €
012	Charges de personnel	868 200.00 €
014	Atténuations de produits	10 000.00 €
022	Dépenses imprévues	30 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	95 500.00 €
66	Charges financières	46 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	17 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	606 423.82 €
Total		2 415 223.82 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre	Désignation	Montants
002	Excédent de fonctionnement reporté	913 523.82 €
70	Produits des services	113 500.00 €
73	Impôts et taxes	1 133 000.00 €
74	Dotations	177 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	50 000.00 €
77	Produits exceptionnels	1 000.00 €
013	Atténuation de charges	27 200.00 €
Total		2 415 223.82 €

- Section d'Investissement : 2 625 275.62 €

Section d'Investissement dépenses

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI - 21	Opérations non individualisées (SDEER)	4 485.82 €
NI - 204	Attributions de compensation d'investissement	16 883.00 €
NI - 16	Emprunts	122 000.00 €
NI - 041 (21)	Opérations d'ordre (SDEER)	42 006.80 €
152 - 21	Développement économique	736 000.00 €
153 - 21	Environnement	20 000.00 €

154 – 21	Jeunesse, éducation	121 000.00 €
155 – 21	Services à la population, communication	6 000.00 €
156 – 21	Mobilité, sécurité	40 000.00 €
157 – 21	Bâtiments	613 900.00 €
158 – 21	Urbanisme	831 000.00 €
159 – 21	Culture, associations, sport	72 000.00 €
Total		2 625 275.62 €

Section d'Investissement recettes

Programme Chapitre	Désignation	Montants
NI – 041 (13 et 16)	Non individualisé (SDEER)	42 006,80 €
NI – 040 (28)	Attributions de compensation d'investissement	17 000.00 €
152 – 13	Développement économique	170 000.00 €
154 – 13	Jeunesse, éducation	60 000.00 €
157 – 13	Bâtiments	55 200.00 €
158 – 13	Urbanisme	204 000.00 €
159 – 13	Culture, associations, sport	6 000.00 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA, Affectation résultat)	155 251.85 €
001	Excédent d'investissement reporté	1 309 393.15 €
021	Virement section Fonctionnement	606 423.82 €
Total		2 625 275.62 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal le jeudi 27/04/2023 à 18h.
- Dates de prochaines manifestations :
 - o Zone de Gratuité par le CCAS : samedi 15/04/2023 à la salle du Parc
 - o Les Transhumances : Jeudi 18/05/2023 dans le Parc
 - o Journée vélo avec courses cyclistes le dimanche 21/05/2023
 - o Fête de la Rosière : samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 dans le Parc avec les Peintres dans la rue le dimanche 18 juin 2023.
 - o Election de la Rosière 2023 le lundi 08/05/2023 à 10h30
 - o Commémoration du 08 mai à 11h00